



Chez Les Compagnies Loblaw limitée, nous nous engageons à réduire l’incidence de nos activités sur l’environnement en exerçant ces dernières de manière responsable. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et tous les règlements applicables à nos activités et à améliorer sans cesse nos systèmes de gestion environnementale. Nos initiatives et nos engagements annuels sont énoncés dans le rapport sur la responsabilité sociale de l’entreprise.

Chez Loblaw, nous nous engageons à :

Maintenir la conformité

- Établir, maintenir et mettre en œuvre des politiques, procédures et programmes de formation pour minimiser l’incidence de nos activités sur l’environnement, de manière responsable sur les plans financier et social.
- Revoir régulièrement nos pratiques et nos procédures d’exploitation afin d’assurer une amélioration continue.
- Établir, maintenir et faire le suivi quant à nos objectifs et cibles en matière d’environnement afin de mesurer la réduction de notre empreinte carbone.
- Répondre aux exigences en matière de conformité aux règlements et en effectuer la surveillance.

Réduire l’incidence de nos activités sur l’environnement

- Améliorer continuellement nos efforts de réduction des matières résiduelles et des emballages.
- Incorporer l’innovation et la technologie lorsque pertinent dans nos pratiques en matière d’environnement.
- Améliorer l’efficacité énergétique de nos activités d’exploitation ainsi que nos initiatives de réduction à la source comme moyen de réduire les matières résiduelles, le cas échéant.
- Élaborer, maintenir, mettre en œuvre et transmettre des procédures d’intervention d’urgence en cas d’incident environnemental, afin de minimiser les impacts potentiels.
- Gérer les activités présentant un risque pour l’environnement en faisant preuve de prudence et avec diligence.

Communiquer notre engagement à nos parties prenantes

- Faire la promotion, auprès de nos collègues et parties prenantes, de l’importance que nous accordons à l’environnement en ce qui concerne nos activités d’exploitation et nos produits.
- Encourager nos collègues à faire part de notre engagement en matière d’environnement à nos clients, nos fournisseurs et nos parties prenantes.

Pour obtenir plus de renseignements sur l’engagement de Loblaw en matière d’environnement, veuillez consulter notre rapport sur la responsabilité sociale de l’entreprise au www.loblaw.ca/rse